

MARDI 11 DECEMBRE 2018

Le Département renforce le pouvoir d'achat des Deux-Sévriens

Bonne nouvelle ! A quelques jours du vote de son budget pour 2019, Gilbert Favreau, Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, annonce la baisse du taux de la taxe sur le foncier bâti dès 2019.

Grâce à une gestion rigoureuse mise en œuvre depuis 2015, aux nombreuses économies réalisées dans le fonctionnement de la collectivité et au coup de pouce fiscal décidé en 2018, le Département a restauré une situation budgétaire saine.

Pour Gilbert Favreau, *"Je pourrais continuer à accélérer le désendettement de la collectivité grâce à la bonne situation budgétaire de la collectivité. Le contexte social de cette fin d'année m'amène à faire un autre choix ; je préfère redonner du pouvoir d'achat aux Deux-Sévriens.*

Je suis un libéral et je considère que la dépense publique et les taxes et impôts sont trop élevés dans ce pays. J'ai là une occasion de redonner un peu de pouvoir d'achat à ceux qui ont contribué à pérenniser le service public départemental, en payant davantage de foncier bâti cette année. Je suis convaincu que c'est la priorité du moment, d'autant que je peux le faire sans toucher à la qualité des services publics mis en œuvre par le Département. "

Pour rappel, en 2015, le Département était au bord de l'asphyxie, en raison de la baisse des contributions de l'Etat, de la hausse des dépenses sociales et de la dérive des dépenses de fonctionnement, dont celles relatives au personnel.

Il a alors instauré une gestion rigoureuse de la collectivité, en veillant à réduire le volume global des dépenses de fonctionnement tout en inscrivant un haut niveau d'investissement.

L'an passé, pressuré par l'Etat et par l'évolution des dépenses de solidarité, afin de boucler son budget, le Département a dû faire appel à la contribution des Deux-Sévriens par l'impôt en augmentant le taux du foncier bâti de 2 points, permettant une recette complémentaire de 7,52 M€.

Ces efforts collectifs paient : la situation financière s'est améliorée permettant de restaurer un bon niveau d'autofinancement et ainsi d'enclencher une bonne maîtrise de l'endettement.

" Je vais proposer à l'Assemblée départementale de redonner dès 2019 près de 4 millions d'euros de pouvoir d'achat supplémentaire aux 161 576 propriétaires, souvent modestes du département.

Le président du Conseil départemental précise que *" cette baisse de recettes sera financée en puisant dans notre autofinancement, quitte à freiner la trajectoire de désendettement du Département qui restera malgré tout dans une tendance vertueuse. "*

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51

 www.deux-sevres.fr